



www.ville-cepoy.fr



Cepoy. Communication



Lettre d'information Municipale

N° 71 - Octobre 2013





Commune de Cepoy

Un village où il fait bon vivre !



Infos services

Mairie de Cepoy

11, avenue du château 45120 Cepoy

mairie@ville-cepoy.fr

Accueil.....	02 38 99 05 05
Réservation de salles.....	02 38 99 05 05
Service urbanisme.....	02 38 99 05 07
Service communication.....	02 38 99 05 13
Service animation/culture.....	06 77 44 90 83
Service sécurité.....	06 77 44 90 83
Service des sports.....	06 77 44 90 83
Affaires scolaires.....	02 38 99 05 05
Service technique.....	02 38 85 49 27
École maternelle.....	02 38 85 50 90
École élémentaire.....	02 38 85 28 27
Garderie.....	02 38 07 00 37
Auberge de Jeunesse.....	02 38 93 25 45
État civil.....	02 38 99 05 05
Objets trouvés.....	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux.....	02 38 85 17 62
Pompiers.....	18/ 02 38 90 07 37
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	02 38 96 36 80
Police secours.....	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale.....	02 38 28 00 17 ⁽¹⁾
SMIRTOM.....	02 38 87 37 38
Déchetterie.....	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature.....	0 800 47 33 33 ⁽²⁾
Contrat gaz naturel/électricité.....	09 69 324 324 ⁽²⁾

(1) en dehors des heures de présence, contacter la gendarmerie

(2) prix de l'appel selon opérateur

Suspension temporaire de l'éditorial

Les élections seront organisées en mars 2014. L'article L.52-1 du code électoral stipule qu' : « A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. »

Ainsi, l'équipe municipale a décidé de suspendre la publication de l'éditorial du Maire.

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
carole.jestadt@ville-cepoy.fr

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Marie-Claire **TAXI**

Marie-Claire FERTALA
taximc45@gmail.com

Conventionné Assurance Maladie

26 bis rue de l'Église
45120 CEPOY

06 07 49 33 92

Commune de stationnement : MONTARGIS



Sommaire

02. INFORMATIONS MUNICIPALES

- Mariage de Valérie Jouin et Franck Fleury
- Inscription sur les listes électorales
- Accueil de 5 bébés, Prochain Cepoy Communication...
- Pique-nique, maisons fleuries, repas des seniors...
- Effectifs de l'année, Garderie, Centre de Loisirs...
- Règle de tri, oiseaux sauvages...
- Création d'un parking, remblaiement d'un chemin...
- Olympe Amaury, Doyenne des Français...



02. INFORMATIONS PRATIQUES

- Sous-préfecture de Montargis, Chiffres INSEE...

03. INFORMATIONS LOCALES

- Sélection du mois, Maintien du commerce local...



04. HISTOIRE DE CEPOY

- Cepoy pendant la révolution (suite)



05. VIE ASSOCIATIVE

- Comité des Fêtes, Amicales des écoles, APEC, Club
- Toujours Jeunes, Petite-Reine, Comité de Jumelage...

06. DIVERS

07. AGENDA DES MANIFESTATIONS

Commission Communication

Cepoy Communication

La Commission Communication remercie tous les auteurs des articles qui enrichissent le bulletin municipal à chaque parution. Nous vous rappelons que le prochain Cepoy Communication paraîtra à la mi-janvier 2014. L'équipe de rédaction vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Merci donc de nous faire parvenir vos articles, photos et suggestions avant le 20 décembre prochain.

Carnet rose !

Durant l'été, Cepoy comptait 5 nouvelles naissances. Les parents ont été conviés à venir échanger autour de cet heureux événement avec les élus lors d'une cérémonie dans la matinée du samedi 31 août 2013. Un bel album de naissance leur a été offert pour y immortaliser leurs premiers pas dans la vie.



Informations municipales

Mariage de Valérie Jouin et Franck Fleury

Samedi 24 août, Jean-Paul Schouleur, Maire de Cepoy, a célébré l'union de Valérie Jouin et Franck Fleury. Le Maire a retracé la carrière de la mariée au sein des collectivités territoriales, commencée à la Mairie de Paucourt en 1985, suivie d'un passage au Syndicat des eaux de Puy-la-Laude puis en Mairie de Cepoy, en tant qu'adjoint administratif depuis 25 ans.



Commission Animation

Maisons Fleuries

Malgré une météo plus que désavantageuse pour la végétation lors des mois de mai et juin, notre village a encore une fois, présenté un fleurissement magnifique par son importance et sa diversité de composition florale. Mais ce qui restera certainement l'une des meilleures réussites dans le changement d'aspect de notre commune, c'est la transformation de l'Isle derrière la mairie. Cet espace, de nature sauvage, est devenu, pour un grand nombre de personnes, un havre de verdure et de beauté naturelle.

Nul doute que le travail effectué par tous permettra l'obtention de la première fleur, après la récompense du panneau fleuri obtenu l'année dernière.

En ce qui concerne les maisons fleuries, la date de début juillet, imposé par le jury départemental, pour apprécier le fleurissement des maisons, était beaucoup trop tôt. La qualité a été un peu moindre mais le nombre des maisons fleuries sélectionnées est le même que l'année précédente. Nous félicitons encore une fois les personnes pour leur participation à l'embellissement de la commune.



Palmarès par catégorie

Dans la catégorie A : Maison avec jardin très visible de la rue – type très fleuri

Mention Très Bien : M. et Mme Vendeiro, M. Leguet, M. et Mme Barbet, M. et Mme Fundavonic

Mention Bien : M. et Mme Gauthot, M. et Mme Guilherme, M. et Mme Charpentier

Mention Très Honorable : M. et Mme Legendre, M. et Mme Nivalle, M. et Mme Gomerieux

Mention Honorable : M. et Mme Debeury, M. et Mme Liger, M. et Mme Briere, M. et Mme Bourgoin, M. et Mme Baylac, M. et Mme Langlois, M. et Mme Bojeum, M. et Mme Pichon, M. Petit, Mme Loiseau, M. et Mme Dehay, Mme Goupy, M. et Mme Farnault, M. et Mme Maillat

Dans la catégorie B : Maison avec jardin très visible de la rue – type paysager (jardin vert)

Mention Excellent : M. et Mme Oryn

Mention Très Bien : Mme Goryczka, Mme Masse, M. et Mme Mouton

Mention Bien : M. et Mme Fargeas, Mme Fernandez

Mention Très Honorable : M. Gaboret, M. et Mme Guillot

Mention Honorable : M. et Mme Roquet, M. et Mme Jorand, M. et Mme Porquet, M. Chatain

Dans la catégorie Maison ou balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique :

Mention Très Honorable : M. et Mme Huret

Mention Honorable : Mme Rocque, Mme Pitiot, M. et Mme Chapat

Dans la catégorie Maison n'ayant pas dans les 3 catégories précédentes et ayant de ce fait des possibilités limitées de fleurissement

Mention Honorable : M. et Mme Kovacs

Dans la catégorie Lieux touristiques, Chambre d'hôte :

Mention Excellent : M. et Mme Gourdeulier

PHARMACIE DE L'ISLE **HUCHON**

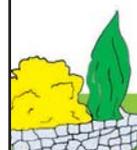


Vente et location de matériel médical

Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY
Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66

Parcs et Jardins
www.parcs-et-jardin.fr



SARL THUILLIER • M. Le Bras, paysagiste

02 38 87 84 71

8, RUE DES VALLÉES 45120 CEPOY

Pique-nique

Dimanche 1er septembre, une belle journée pour un pique-nique. Ce fut le cas à Cepoy. Un pique-nique a été organisé par la Commission Animation pour les habitants de Cepoy et ainsi apporter quelques âmes supplémentaires à la Fête Saint-Loup. C'est dans le magnifique cadre du nouvel aménagement de l'Isle, situé derrière la mairie, qu'environ 100 personnes sont venues prendre place pour un moment sous le signe de la joie et de la convivialité. Apéritif et Café ont été offerts par la municipalité. Des barbecues ont été mis à disposition pour les amateurs de viandes grillées. Chacun a apporté son panier garni et l'a dégusté avec le sourire autour d'une table sous l'ombre des



grands arbres de l'Isle, au rythme de l'eau et des bruits des canards. La chorale Coruscant, en ré-pétition non-loin de là, est venue partager ce bon moment et a « poussé la chansonnette » pour le plaisir des personnes présentes. Durant le repas, de drôles de vélos sont venus troubler la tranquillité du lieu. Les adeptes de la Petite Reine sont venus rappeler l'organisation de la Fête St Loup non loin de là. Après ce moment convivial, les gens ont pu se rendre aux animations sur le thème du Far West. Camions Américains, Indiens, Cow-Boys...

Informations municipales

Calendrier manifestation 2014 : réunion le 18 octobre 2013

Dans le but de planifier les manifestations des associations en 2014, la Commission Animation organisera une réunion le 18 octobre à 20h00, salle Perce-Neige. Présence des représentants de toutes les associations, souhaitée. La question de la participation des associations au Téléthon sera également vue lors de cette réunion.

Cérémonie du 11 novembre

- Rassemblement au cimetière à 10 h 45
- Départ du cortège place St Loup à 11 h
- Dépôt de gerbes aux monuments aux morts à 11 h 15
- Pot de l'amitié à 11 h 30, salle du conseil municipal, en mairie

Repas des séniors : Dimanche 24 novembre 2013, salle des fêtes René LARCHERON, à Ferrières en Gâtinais. (mettre un panneau ATTENTION ou mettre en avant cette nouveauté!!)

Nouveau :

Cette année, le repas des séniors se déroulera dans la salle des fêtes René Larcheron à Ferrières en Gâtinais. Une nouvelle formule de spectacle, type cabaret, sera présenté par le groupe Franck Derivault, avec ses danseuses un brin dénudées. Une large place sera tout de même réservée durant l'après-midi à la danse, et ce jusqu'à la fin de la soirée, vers 18h45.

Comme les autres années, les bénéficiaires du repas sont les Cepoyens (-nes) âgés (-ées) de 65 ans et +.

Pourrons également s'inscrire les personnes plus jeunes ou accompagnateurs moyennant une participation de 33 €. Les inscriptions seront prises en Mairie à partir du 22 octobre, jusqu'au 9 novembre. Comme d'habitude, 2 cars seront mis à disposition pour le transport à Ferrières en Gâtinais. Seuls les inscrits pourront participer à cet après-midi festif.

Colis offert par la commune

La distribution des colis de Noël offerts par la municipalité aura lieu le samedi 14 décembre 2013 dans la matinée. Ces colis sont réservés aux Cepoyens de 70 ans et +, et qui sont dans l'impossibilité de participer au repas du 24 novembre 2013. Les inscriptions seront enregistrées en Mairie à partir du 22 octobre jusqu'au 09 novembre.

Téléthon, 7 Décembre 2013

6ème participation de notre commune au Téléthon et comme l'année dernière, nous espérons que les associations participeront à l'animation de cette journée de solidarité. Le sujet sera abordé lors de la réunion pour le calendrier des fêtes du 18 octobre. Que les Présidents aient une réflexion avec leurs adhérents pour l'animation qu'ils souhaitent apporter à cette journée.

Soirée Beaujolais : jeudi 21 novembre 2013

Soirée dégustation du Beaujolais Nouveau autour d'une assiette de cochonnailles (Participation de 3 €). Cet événement est ouvert aux Cepoyens et se déroulera le 21 novembre 2013 à partir de 18 h 30, salle Jonquille à Cepoy.



Informations municipales

Commission des affaires scolaires et de la petite enfance



Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants : Mme Audrey Cointaux, Mme Julie Pascal et Mme Stéphanie Berger qui assure le mi-temps de Mme Laurianne Delaporte, directrice de l'école élémentaire, qui sont venus rejoindre l'équipe en place.

École Maternelle

En raison de la diminution notable du nombre d'enfants de petite section, la fermeture d'une classe s'est imposée conformément au respect des critères fixés par l'Education Nationale.

L'effectif total de 59 élèves est réparti sur 2 classes :

- 29 en petite section avec Mme Catherine Giffard aidée de Mme Isabelle Carpentier (ATSEM),
- 30 en moyenne et grande section avec Mme Sylvie François (directrice) aidée de Mme Magali Ferré (ATSEM).

École Élémentaire

- 21 CP avec Mme Audrey Cointaux
 - 24 CP/CE1 avec Mme Sylvie Decourteille
 - 21 CE1/CE2 avec Mme Julie Pascal
 - 21 CE2 avec Mme Laurianne Delaporte
 - 24 CM1/CM2 avec M. Benjamin Bart
 - 24 CM1/CM2 avec M. Vincent Moreau
- soit un total de 135 élèves.

Réforme des rythmes scolaires

L'étude de la mise en œuvre de cette réforme va débuter dans les prochaines semaines, en concertation avec l'équipe enseignante, les parents et la municipalité.

Restaurant scolaire

Désormais, il est d'usage que l'élaboration des menus soit réalisée en collaboration avec des élèves dans le souci de les initier à l'appréciation de la qualité des produits et des repas équilibrés.



Cette année, Claude Leroy a décidé de passer par le circuit court pour les fruits et légumes proposées aux enfants. Il a décidé de privilégier les petits agriculteurs des alentours pour ces commandes de fruits

et légumes. Ces collaborations permettent d'avoir des produits frais, de manger des produits de saison tout en faisant fonctionner le commerce local. Des pommes de terre de Girolles, des légumes de Singeons à Chantecoq, des pommes et des poires des Vergers de Montennon... Ces collaborations vont se développer au fil des saisons pour proposer des produits frais et locaux aux élèves.

Pour mémoire, rappel des tarifs 2013 :

- 3,00 euros pour le tarif réduit
- 3,20 euros pour le tarif normal
- 4,00 euros pour le tarif hors commune ou occasionnel
- 6,00 euros pour le repas adulte.

Le paiement des repas doit s'effectuer à terme échu, en ligne sur le site internet de Cepoy (www.ville-cepoy.fr), par chèque bancaire ou postal ou carte bancaire en Mairie.

Garderie

Rappel des tarifs en vigueur pour l'année 2013 :

- 2,40 euros pour la tranche horaire de 6 h 45 à 8 h 30
- 3,00 euros (y compris le goûter) pour la tranche horaire de 16 h 30 à 18 h 30.

Nous comptons sur la ponctualité des parents pour que la garderie du soir n'excède pas 18 h 30.

Le règlement de la garderie peut s'effectuer en ligne sur le site internet de Cepoy (www.ville-cepoy.fr), par Chèque Emploi Service Universel (CESU), par chèque bancaire ou postal ou carte bancaire en Mairie.

Travaux

- Réfection du parking situé rue de la gare,
- Peinture réalisée au sein de la salle principale de la garderie,
- Installation, au niveau de l'entrée de l'école élémentaire, d'un panneau destiné à l'affichage d'informations.





Informations municipales

Activités périscolaires

Accueil de loisirs

Les enfants toujours aussi nombreux et contents de participer aux diverses activités telles que :

- le bowling d'Amilly
- les piscines de Montargis, Châlette
- le poney Arc-en-ciel à Amilly
- le SMIRTOM de Pannes pour les plus jeunes
- la ferme Coq à l'âne de Chapelon
- la Maison de la Nature de Châlette
- la Maison de la Forêt à Paucourt



Sans oublier nos amis Cepoyens qui ont encadrés bénévolement les enfants lors des activités comme la pêche à la carpe (M. Breuil), la promenade en bateau (Mr Barbet et son équipe) la gym avec Amélie.

Tous les déplacements ont été réalisés avec les transports Darbier. Le chauffeur a organisé un atelier « Sécurité dans le bus » avec les enfants en leur



donnant des conseils de sécurité et en réalisant un exercice d'évacuation du bus en cas de problème.

Les baies vitrées du préau de l'école ont été recouvertes de bâches noires pour accueillir le théâtre "Berlingot" venu de la région Parisienne pour nous présenter son spectacle « Le mystère du phare ». Sous les yeux émerveillés des enfants, l'histoire et le décor les a tenus en haleine jusqu'à la fin. Les enfants ont pu

poser des questions sur le décor, les marionnettes et l'histoire.

La fête a clôturé la fin du centre, avec une bonne participation des enfants, ainsi que celle des animateurs, qui se sont bien dévoués tout au long de ce mois. Encore un grand merci à tous, les bénévoles pour les activités, les parents pour les gâteaux, les dames de services, le personnel de cantine, le service technique, le cabinet médical pour les petits bobos.

L'équipe d'animation remercie la municipalité qui a permis d'organiser de bonnes vacances à tous ces enfants.

Nous remercions également l'Amicale des écoles pour les différents prêts de matériels. Et maintenant c'est le moment de reprendre crayons, cahiers, livres dans de beaux

cartables tout neufs, pour la rentrée des classes. Nous vous disons à l'année prochaine.

Garderie Périscolaire

D'un coup de baguette magique, les couleurs vives ont pris place dans la grande salle. Un bleu clair et un bleu plus soutenu qui rajeunissent notre univers. Les enfants de maternelle et de primaire ont retrouvé la salle changée. L'accueil des enfants s'est fait comme d'habitude avec le sourire, ils ont vite repris leur repère, les coloriages, les jeux, dinettes, poupées et voitures, sans oublier l'incontournable aide aux devoirs qui se fait à la queue leu-leu. Mardi, nous avons souhaité notre 1er anniversaire, celui d'Ilhan, 6 ans. Sa maman avait fait un gros gâteau au chocolat. Il a pu souffler ses bougies, pendant que les enfants lui chantaient « joyeux anniversaire ». A qui le prochain anniversaire, pour manger un autre gâteau au chocolat ?



VBA
VINCENT BOURGOIN
ARCHITECTE DPLG

Nouveau collège Picasso à Chalette-sur-Loing

Vincent BOURGOIN Architecte
53, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY
229, rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS
www.bourgoin-archi.com

amelys

Place Mirabeau à Montargis
Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise pensez au réseau de bus Amelys

- 4 lignes régulières et une navette de centre-ville : Coralys
- 16 lignes secondaires, ouvertes à tous les clients
- Flexo : les services de transport à la demande complémentaires
- Moov'Amelys : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Timeo : le service permet aux voyageurs de connaître en temps réel le passage de leur prochain bus

Pour toutes informations complémentaires, l'agence Amelys est ouverte :
le lundi de 13 h 30 à 18 h 15 (fermé le lundi en juillet et août)
du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 15
E-mail : agence-amelys@keolis.com

Keolis Montargis
Tél. 02 38 85 28 53 - www.amelys-bus.fr





Informations municipales

Vidéo surveillance

3 nouvelles caméras ont été installées. Cela porte à 11 le nombre de caméras sur notre commune. Ce dispositif a apporté plus de sérénité dans le village et a également réduit le nombre des actes de malveillance.

Commission sécurité

Signalisation Routière

A la demande de certains riverains, des déplacements de panneaux seront réalisés au niveau du Hameau de Montigny :

- Déplacement du panneau fin de Cepoy
- Installation Panneau « Hameau de Montigny »
- Panneau directionnel Cepoy, en bas de la côte des Vallées

Poubelles

Rappel des jours de collecte :

- Ramassage des ordures ménagères : Tous les lundis à partir de 20 h (les poubelles ou sacs poubelles seront sortis à partir de 18h30). Pour les sites suivants, la place St Loup, l'Auberge de jeunesse, le camping, le groupe scolaire, un 2ème passage a lieu tous les jeudis, même horaires que le lundi.
- Ramassage du tri sélectif : chaque mardi semaine paire (soit tous les 15 jours)

Les règles de tri : ci-contre

Quelques rappels de la loi :

- « Tout dépôt non autorisé d'ordures ménagères et autres déchets, sont formellement interdits sur l'ensemble du territoire de la commune. » (Arrêté 33/2013 de la Mairie de Cepoy, Article 1).
- « Il est fait obligation de déposer les ordures ménagères et contenant de tri sélectif pour la collecte selon les jours et horaires précisés à l'article 2 et 3 du présent arrêté. En cas de non-respect des jours et horaires précisés, le ou les contrevenants sont poursuivis conformément à la réglementation en vigueur, et puni de l'amende prévue pour les contraventions de 1ère classe » (Arrêté 33/2013 de la Mairie de Cepoy, Article 4)
- Selon l'article R632-1 du code pénal, l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets sur la voie publique est passible d'une amende de 2ème classe. Ces déchets doivent être déposés par le soin de la personne à la déchetterie.

Verre

- Pots et bocaux
- Bouteilles

Ordures ménagères

• Déchets quotidiens qui ne vont ni dans la poubelle jaune, ni à la déchetterie.

Les déchets non-recyclables :

- Les pots de produits laitiers (ex : yaourts)
- Les gobelets et couverts en plastique, assiette en carton, serviettes papier
- Boîtes contenant des restes
- Barquettes en polystyrène
- Blisters de produits
- Couche culottes
- Suremballages, sacs, films en plastique
- Les enveloppes kraft et le papier peint

Journaux et magazines Emballages

- Les boîtes et suremballage en carton
- Les bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile et de condiments et les cubitainers
- Les flacons de produit de toilette
- Les flacons de produit ménagers
- Les briques alimentaires
- Les boîtes de conserve et les cannettes, les aérosols et les bidons
- Les journaux, magazines, prospectus, enveloppes blanches et les papiers

Déchetterie

Déchets non-recyclables :

- Pots de fleurs
- Vaisselle, faïence, porcelaine
- Casseroles en vitrocéramique
- Ampoules électriques et halogènes

Autres déchets :

- Cartons / Métaux / Textiles
- Cartouches d'encre
- Ecrans / Réfrigérateurs / Congélateurs / Gros électroménager / Petits appareils ménagers
- Piles et accumulateurs / Batteries / Déchets dangereux des ménages
- Bois / Déchets Verts / Gravats / inertes
- Tout-venant / Lampes / Huile de vidange

S.M.I.R.T.O.M.

A rapporter au lieu de vente

- Médicaments
- Pneumatiques
- Extincteurs
- Bouteilles de gaz

Arsène Entreprise

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par
un technicien agréé

34, rue de l'Église
45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr

Bernard KLEIN

Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92
menuiserie.klein@wanadoo.fr



Protégeons la biodiversité...

Ne nourrissez pas les oiseaux quels qu'ils soient...

Pourquoi ?

- Nourrir les oiseaux peut nuire à leur santé. Il est préférable qu'ils constituent leurs réserves en se déplaçant d'un lieu à l'autre à la recherche d'un régime alimentaire naturel et sain ;
- Le nourrissage contribue au surpeuplement dans un secteur restreint ;
- L'augmentation des populations pose des risques pour la sécurité humaine et peut entraîner la dégradation de l'habitat. Les excréments peuvent compromettre la qualité de l'eau et le surpâturage peut endommager les zones herbeuses ;
- Les oiseaux deviennent plus agressifs et développent un esprit de compétition entre eux au fur et à mesure que les populations se concentrent.



Recrudescence des vols à domicile

La Gendarmerie du Loiret attire l'attention de chacun sur la recrudescence des vols à domicile perpétrés à l'occasion ou à la suite de démarchages en porte à porte pour la vente des calendriers.

Les auteurs de vols profitent du faux-prétexte de « vendre des calendriers » pour repérer les lieux, savoir s'il y a un chien, dans quelle tranche d'âge se situe le ou les occupants, détourner l'attention pour subtiliser l'argent, portefeuilles, porte-monnaie...

Quelques conseils :

- Ne pas les laisser entrer
- Rester très évasif dans les réponses aux questions posées

- Ne pas renseigner sur la composition du foyer
- Observer les détails sur la ou les personnes ainsi que le véhicule

- Noter si possible le numéro de l'éventuel véhicule

NB. : La vente de calendriers est encadrée par la législation. Il faut que les démarcheurs soient munis d'une carte professionnelle et d'une autorisation de démarchage, en particulier quand il ne s'agit pas de l'activité principale (pompiers, employés municipaux ou d'EPCI, par exemple...).

Pour tout signalement, composer immédiatement le 17. Contact police intercommunale : 02 38 28 00 17

Commission des travaux

Les travaux durant l'été

Démolition d'une grange et aménagement provisoire d'un parking

Les bâtiments situés au niveau de la rue de l'Ecluse ont été détruits. L'entreprise Tinet a tout d'abord sécurisé les lieux puis détruit les bâtiments un par un : les murs, la toiture, la charpente n'ont pas résisté à la pelleteuse, pas même la structure en fer du bâtiment situé au fond de la cour. Les gravats ont été évacués et ont laissé la place à un aménagement provisoire d'un parking.



Rue Saint-Antoine

Suite à un bilan de l'état général des routes du département, le Conseil Général, en concertation avec la commune, a relevé des dégâts importants occasionnés par des intempéries successifs et une usure de chaussée de la rue Saint-Antoine (RD440). Elle devint prioritaire pour une

reprise dans son ensemble, les enrobés étaient craquelés, les tampons d'eaux usés et d'eau pluviale affaissés. Ces travaux ont été effectués sur une durée record de 2 jours par le service voirie du Conseil Général, perturbant au minima les va-et-vient des Cepoyens.

Informations municipales

CCAS

Olympe Amaury, Doyenne des Français

Depuis le 14 juillet dernier, Olympe Amaury (né le 16 juin 1901 à Tracy-sur-Loire dans la Nièvre) a été sacrée doyenne des Français. Mme Amaury a vécu durant 39 ans à Cepoy. Du haut de ses 112 ans, elle a connu 3 guerres (1914/1918 - 1939/1945 - la Guerre d'Algérie au travers de ses enfants), déménagé 8 fois dans 4 départements. Olympe Amaury a 2 enfants, 4 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants, et 2 arrière-arrière-petits-enfants.

Collecte de denrées alimentaires, samedi 23 novembre 2013

Collecte en centre bourg à proximité des commerces le samedi 23 novembre 2013 à partir de 8 h 30. Nous comptons sur votre générosité pour aider les plus démunis, en ces temps difficiles. Les écoles se joindront à la collecte.



Nouveaux horaires de la Sous-Préfecture de Montargis

Modification des horaires d'ouverture au public depuis le 2 septembre 2013.

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
- le mercredi : de 8h30 à 16h00 sans interruption

Chiffres INSEE

Résultats détaillés du recensement de la population 2010 de Cepoy

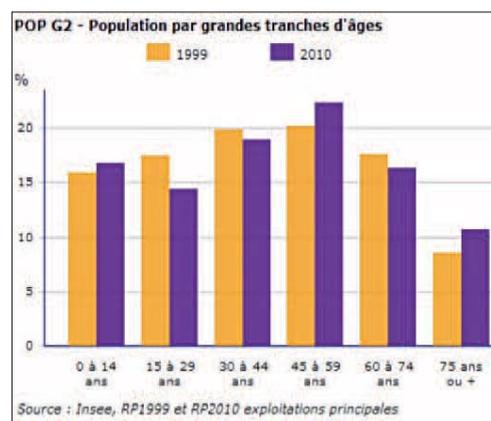
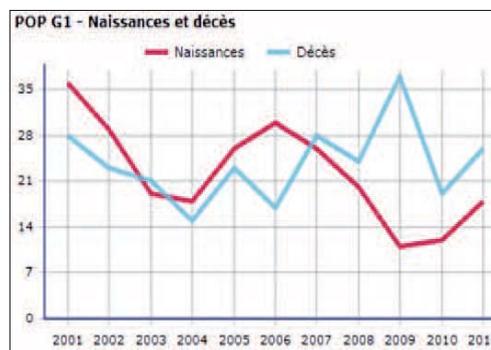
Site internet : www.insee.fr

	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Population	1584	1543	1856	1993	2063	2347
Densité moy. (hab/km ²)	185.9	181.1	217.8	233.9	242.1	275.5

Indicateurs démographiques

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements, RP1999 et RP2010 exploitations principales - État civil

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,4	+2,7	+0,9	+0,4	+1,2
due au solde naturel en %	+0,1	-0,1	-0,3	-0,1	0,0
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,4	+2,8	+1,1	+0,5	+1,2
Taux de natalité (‰)	15,4	10,8	9,3	9,6	10,4
Taux de mortalité (‰)	14,7	11,9	11,8	10,9	10,7



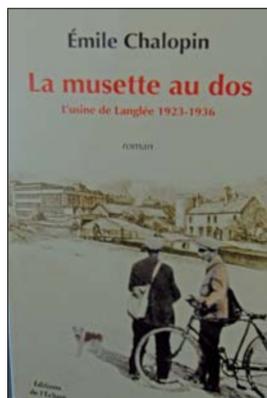
Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations complémentaires

	2010	%	1999	%
Ensemble	1 971	100,0	1 724	100,0
Agriculteurs exploitants	8	0,4	4	0,2
Artisans, commerçants, chefs entreprise	76	3,9	48	2,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	88	4,5	64	3,7
Professions intermédiaires	291	14,8	232	13,5
Employés	352	17,9	292	16,9
Ouvriers	306	15,5	372	21,6
Retraités	632	32,1	504	29,2
Autres personnes sans activité professionnelle	217	11,0	208	12,1

Bibliothèque municipale

La sélection du trimestre



La Musette au dos, La Musette au dos d'Émile Chalopin (Editions de l'Ecluse, 2013)

A Langlée se rencontrent trois canaux : le Canal de Briare, le Canal d'Orléans et le Canal du Loing. A Langlée se croisent aussi des destins : Armand le Solognot, Vladimir l'Ukrainien, Simon le Nivernais, Maria la Châlettoise – et quelques milliers d'autres, venus des campagnes gâtinaises ou du bout du monde pour, en ces années trente, mettre la musette au dos et franchir les portes de l'usine Hutchinson. L'usine amalgame – et pas seulement par vulcanisation ! C'est un monde qui se crée là, par nécessité, par connivences, par amitiés ou animosité. Sans naïveté mais avec tendresse, Emile Chalopin nous montre à l'œuvre cette culture ouvrière d'après-guerre, qui ne sait pas encore qu'elle n'est qu'entre-deux-guerres, mais qui sait d'instinct que des enjeux mondiaux pèsent sur les relations sociales.

Partez donc à la rencontre de Maria la rouquine, du Pépé Médé, de la Boulange, de Barbapoux, de l'Aristo, de Monsieur Kouch. Ils ont tous quelque chose à vous raconter, au bistrot, au lavoir, à l'usine. Ils en savent long – ou peut-être pas ! – sur le Bouffi et sur la Margot...

Bienvenue au Vieux Rang de Langlée, où se nouent et se dénouent les destins de toute une humanité.

Descendant d'une famille de marinières, Emile Chalopin est né à Cepoy à l'aube des années trente. En 1948, il entre à l'usine Hutchinson, où il rencontre le mouvement ouvrier. Secrétaire syndical, il est licencié en 1957. Il est l'auteur de deux récits biographiques sur les gens du canal : La mémoire du Gabriel (1996) et Les filles d'Alice (2007), ainsi qu'un premier roman Les sabots perdus (2010), parus aux Editions de l'Ecluse.

1^{ère} bourse multi-collections

Le 27 octobre 2013
de 7 h 00 à 18 h 00

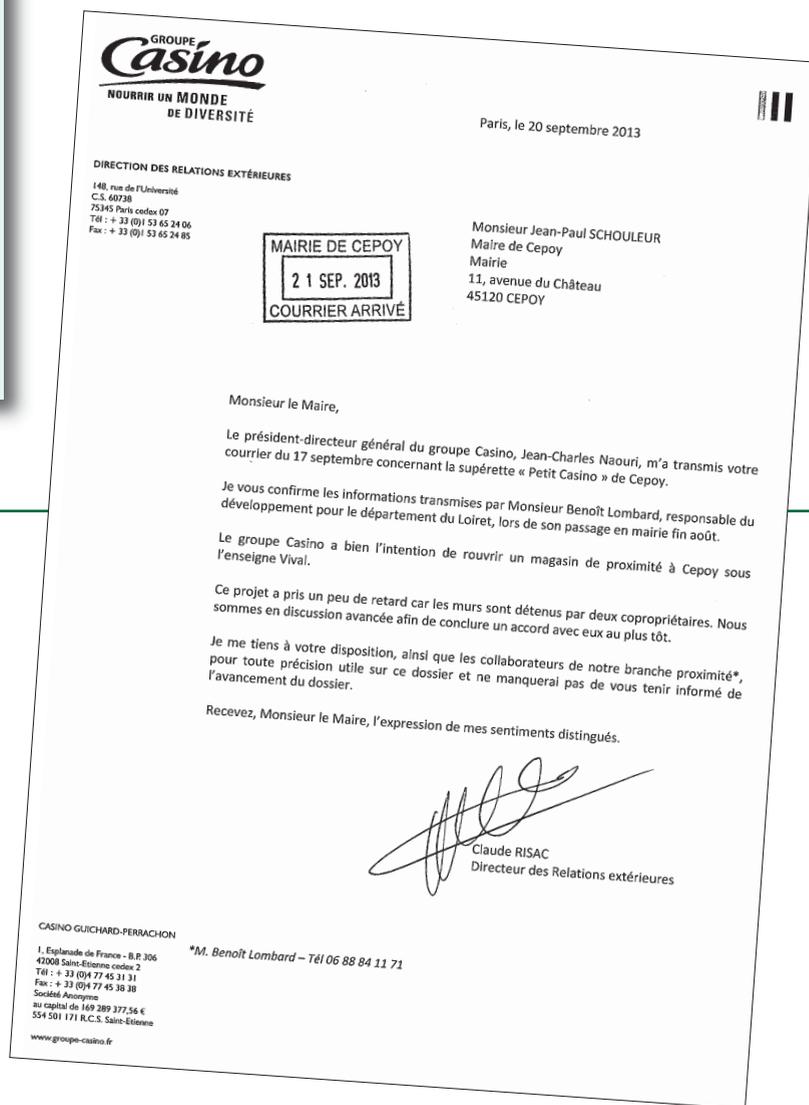
Salle polyvalente de Cepoy

Organisée par la Bibliothèque Municipale de Cepoy

Entrée libre

Mainien du commerce local

Depuis de longs mois, la supérette « petit casino » est fermée et vous êtes en droit de vous interroger sur le devenir de ce magasin de proximité qui manque tant aux Cepoyens et à l'animation du commerce local. Ci-dessous le courrier que vient de recevoir M le Maire de la part de la direction du groupe Casino qui fait part d'une procédure immobilière longue. Espérons une solution rapide maintenant pour que les travaux de réhabilitation puissent démarrer afin d'ouvrir l'espace commercial au plus tôt.





Il était une fois à Cepoy

Suite du chapitre VI :

CEPOY PENDANT LA REVOLUTION

LA QUESTION DES IMPOTS (suite)

... Voici le texte de la réponse du District de Montargis, du moins en ce qu'elle a d'intéressant pour nous :

La République, une et indivisible, ou la Mort !

Extrait du Registre des Délibérations du Directoire du District de Montargis, dans la séance du 24 septembre 1793, concernant le recouvrement des impôts de la commune de Cepoy.

Considérant que les impôts dus par la commune de Cepoy pour 1791 et 1792, ne sont pas rentrés ;

Considérant que les contraintes portées par le citoyen Saillant, aux contribuables les plus arriérés, sont restées sans effet ;

Considérant qu'il faut prendre les mesures les plus sévères et les plus répressives pour ramener cette commune à ses devoirs et aux principes qui caractérisent les vrais Républicains et qui se reconnaissent particulièrement à leur empressement à payer les impôts ;

Considérant qu'il n'y a qu'une force armée qui puisse faire respecter la Loi et protéger le recouvrement des impôts ;

Considérant que, enfin, le salut public exige expressément la prompte rentrée des contributions et que le triomphe de la Liberté y est tellement attaché et que, le Trésor doit être constamment alimenté pour faire face à des dépenses considérables, mais que nécessite une guerre juste et légitime contre les tyrans couronnés ;

Le Procureur Syndic entendu,

Arrête :

« Pour protéger le recouvrement des dites impositions, un détachement de vingt-cinq hommes de la Compagnie Révolutionnaire établie dans cette ville (Montargis), se rendra sans délai en ladite commune de Cepoy et établira ses logements tant chez les officiers municipaux et notables que chez le percepteur des contributions de 1791-1792 et les collecteurs des impositions de 1790 et des droits supprimés. Ils resteront à

discretion jusqu'à ce que les termes des contributions de 1791 et 1792 soient acquis conformément à la loi du 17 juillet et que le montant du Rôle des droits supprimés soye entièrement soldé.

« Invite tous les bons citoyens et requerre au besoin de payer soit en argent, soit en assignats, soit en nature de grains, les 2 tiers de leurs impositions de 1793, sur les Rôles qui ont servi à affectuer le dernier recouvrement ainsi qu'il est prescrit par l'article 14 de la loi du 23 août dernier.

« Le citoyen Saillant, porteur de la contrainte ; se rendra avec le percepteur chez les contribuables pour faire avec eux la recherche des deniers. Ceux des propriétaires ou fermiers qui prétexteront ne pouvoir payer en effets « ayant cours », payeront en nature, au terme du décret du 23 août dernier.

« Le présent arrêté sera notifié à la Municipalité par Saillant porteur de contrainte, imprimé en 150 exemplaires, aux frais des officiers municipaux de ladite commune, publié, affiché et envoyé par la Gendarmerie Nationale dans toutes les Municipalités du District, afin de réveiller le patriotisme des contribuables et accélérer le versement des contributions».

Et le lendemain matin 26 septembre 1793, Saillant porteur de contrainte, se présentait à la Maison Commune de Cepoy, armé de cet arrêté, et Allard, chef de poste, établissait le cantonnement de ses soldats dans les conditions precrites.

Sous la pression de ce geste, les impôts sont-ils rentrés au galop ? L'histoire n'en dit rien. On ne trouve dans les archives aucune trace du fait.

La Municipalité de Cepoy, vraisemblablement, en fut un peu étourdie. En tout cas, par-là, elle apprit que le temps des beaux rêves de Liberté et de Fraternité avait disparu.

C'était la « Terreur », la « Dictature » du Comité du Salut Public, des Clubs, des Sociétés populaires, des Représentants du Peuple en mission. On arrêta, on condamna, on passa à l'échafaud n'importe qui, ouvriers ou cy-devant nobles, au simple soupçon de tiédeur révolutionnaire.

Le tribunal sans avocats ni témoins ne s'embarassait plus des formes qui étouffent la conscience et empêchent la conviction.

La guillotine fonctionnait sans répit.

A Lyon, Collot-d'Herbois mitraillait ; à Nantes, Carrier noyait, sans jugement et par milliers, les « suspects ».

Les Administrateurs de Cepoy subirent le joug sans mot dire, estimant que, somme toute, ils s'en tiraient à bon compte.

LA PATRIE EN DANGER

Dans un geste magnifique, la Constituante avait déclaré la Paix à l'Europe, le Texte de la Constitution de 1791 portait : « La Nation Française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ».

La Législative, au contraire, montra, dès son début, des dispositions belliqueuses. On peut dire, que tous les partis qui composaient cette Assemblée souhaitaient la guerre. Les Feuillants y voyaient une occasion de refaire leur popularité et celle du Roy, les Girondins et les jacobins comptaient trouver là un moyen de répandre à travers l'Europe leurs idées et d'asseoir définitivement, en France, la Révolution. « Je n'ai qu'une crainte, écrivait Brissot, le journaliste et diplomate du parti girondin, c'est que nous n'ayons pas la guerre ». A l'étranger, on ne la souhaitait pas moins. La France, affaiblie par ses divisions intérieures, jugeait-on, était une proie facile et aisément les voisins pourraient s'agrandir à ses dépens.

Avec l'arrivée au pouvoir du ministère Dumourier-Rolland, les événements vont se précipiter.

Le fait que les émigrés s'assemblent en armes dans l'Electorat de Trèves et cherche à y recruter des soldats, offre l'occasion cherchée. Un ultimatum est envoyé à François II, d'avoir à disperser immédiatement les attroupements d'émigrés. L'Empereur riposte par une sommation d'avoir à rétablir les princes possessionnés et à réprimer en France « ce qui peut inquiéter les autres états ».





Le 20 avril 1792, l'Assemblée Législative répond par une déclaration de guerre.

En prévision de ce fait qui devait se reproduire, puisqu'on le cherchait, la Législative a ordonné en mars, « une levée de volontaires pour la Défense de la Patrie ».

Quels ont été les résultats de ce premier appel aux volontaires ? Stimulés par les Représentants du peuple, les Maires ont fait pression sur les jeunes gens pour qu'ils s'enrôlent, ainsi que nous l'entendions tout à l'heure reprocher publiquement au Maire de Cepoy ? Toujours est-il que, alors que l'on comptait entrer en campagne avec 400 000 hommes, tout juste on en a rassemblé 90 000.

Et le 20 avril, c'est la débâcle de Quienvrain, Thionville est pris, Longwy capitule le 23 août. La garnison de Verdun se rend à l'ennemi le 2 septembre.

Le 11 juillet, l'Assemblée Législative proclame « La Patrie en Danger » et ordonne d'urgence une nouvelle levée de volontaires, la réquisition des armes et munitions, la mise en activité permanente de tous les Gardes Nationaux.

L'heure est angoissante.

Les habitants de Cepoy ne semblent pas s'inquiéter outre mesure. La vie est si bonne et si douce dans la paisible et fraîche vallée du Loing !

Le soir du vendredi 17 juillet, le Maire, M. Bertheau, reçoit l'ordre du Directoire de Montargis « de faire battre la caisse, de sonner les cloches et de porter à la connaissance des citoyens le Décret de l'Assemblée Législative et de la proclamation du Roy ; « La Patrie en Danger ».

Le brave homme ne s'énerve pas pour si peu. « Il est bien tard, pourquoi gêner par ses nouvelles angoissantes le sommeil de ses administrés ? ».

Et il reporte au lendemain la communication du Décret de l'Assemblée Législative et de la Proclamation du Roy, et la sonnerie des cloches et le tambourinage qui doivent l'accompagner.

Le samedi, de très bonne heure, le tambour bat, les cloches sonnent et le Maire de Cepoy, après avoir fait la « lecture des documents officiels », annonce que tous les gardes nationaux, officiers, sous-officiers et soldats, sont convoqués pour se rendre et être à Montargis le lendemain, dimanche, à 9 heures. On se rassemblera sur la

place du village à 6 heures ½ et il partira avec eux.

Au cours de cette journée du samedi, les conversations vont grand train. Au coin des rues, on peut voir les hommes qui se racontent les nouvelles alarmantes apportées par le Coche, tantôt, à Puy-la-Laude.

Le dimanche matin, à l'heure fixée par le Maire pour le rassemblement, on trouve sur la place beaucoup de citoyens, mais le capitaine de la Garde Nationale n'est pas là. On l'attend un peu.

Voici que la pluie tombe...En bon père de famille, Bertheau estime qu'il n'est pas nécessaire à la défense de la Patrie, même en danger, que les futurs combattants se fassent mouiller pour le moment et il invite tous les citoyens présents à monter à l'église.

Le brave homme ne sait pas ce qu'il l'attend là-haut.

Tout le monde est rentré. Le silence se fait. Voici M. le Maire en chaire. Il déplie les papiers officiels et, encore une fois, donne lecture, afin que nul n'en ignore, de la Loy « la Patrie en danger »,

dela Proclamation du Roy et de l'Arrêté du département du Loiret et des Administrateurs du District de Montargis. Mais déjà, en face de la chaire, un homme s'est levé, qui arrête le Maire dans sa lecture.

« Assez ! ». C'est le Bedeau Jean Guillemain. D'une voix acerbe, il reproche à Bertheau de lui avoir refusé un passeport pour lui et son fils, pour aller faire la moisson aux environs de Paris.

D'abord un peu troublé par cette interruption, le Maire se ressaisit et répond à Guillemain qu'en agissant comme il l'a fait, il s'est conformé aux ordres reçus (et il en cite le texte), de ne donner aucun passeport avant le retour de Montargis. Il lui signera son passeport ce jour-même, après-midi. Guillemain n'est pas satisfait de cette réponse et continue d'invectiver le Maire. Ce dernier lui impose le silence.

La porte de l'église s'ouvre. C'est Legros, le Commandant de la Garde Nationale qui arrive pour présider au rassemblement de ses hommes en grande tenue, mais avec une exactitude qui n'a rien de militaire. Cette apparition, à coup sûr, met en joie l'Assemblée.

Le Maire de Cepoy continue. Il invite tous les citoyens présents à se rendre à Montargis et les

officiers de se mettre à la tête de leurs hommes.

« On n'est pas obligé d'y aller », protestent les citoyens présents.

« Il serait intéressant qu'il y ait beaucoup de monde, dit le Maire, pour encourager les jeunes gens à s'engager. Dans le cas où il n'y aurait pas assez de volontaires, on tirerait au sort ».

Là-dessus, Guillemain s'écrie : « La commune a déjà fourni assez de monde et il reproche amèrement à Bertheau d'avoir poussé les jeunes gens à s'engager en mars, que s'ils étaient encore ici, ces jeunes gens, ils pourraient répondre et ce serait à décharge de la Paroisse ».

Bertheau répond : « Les jeunes gens se sont engagés de leur bon vouloir et leur engagement ne doit pas empêcher les autres citoyens de s'enrôler » et il avertit Guillemain qu'il n'a pas à tenir de semblables propos, qu'il met la division et que s'il continue, il sévira contre lui ».

Cela dit, le Maire et les autres citoyens rentrent chez eux.

On n'ira pas à Montargis.

Les officiers municipaux et notables, officiers gardes-nationaux, en se retirant, passent par la Maison Commune et signent le procès-verbal de cette réunion, lequel porte l'éloge du Maire Bertheau « qui, en toutes occasions, a prêché l'ordre et la paix, l'exécution des loys et le respect des pouvoirs constitués ».

**Extrait de l'ouvrage
de l'Abbé Parendeau
curé de Cepoy d'octobre 1935
à novembre 1954)**

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire

(Rendez-vous pour la suite de cette histoire dans notre prochain bulletin)





Vie associative

L'Amicale a repris ses activités avec l'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 14 septembre. 2 nouveaux parents se sont inscrits, Merci à eux.

Un appel aux parents est lancé, pour venir rejoindre l'Amicale des écoles. Plus nombreux sont les parents, plus il y aura de manifestations et une grande kermesse. Vous pouvez contacter la présidente, Sylvie Devergne, via son téléphone (06.68.43.62.44) ou via le cahier de votre enfant.

Le bilan de la kermesse est plutôt bon, grâce au beau temps et malgré le stand quad annulé par manque de bénévole (8 personnes).

Ajouté aux autres manifestations, le résultat financier de la kermesse a permis de remettre aux directrices des écoles, un chèque d'un montant de 5466 € soit 28 € par enfant pour l'année 2013. C'est une aide précieuse pour les écoles et les enfants.

L'élection du nouveau bureau pour les places de Président et Vice-Président a eu lieu : M. Olivier Mollier est élu Vice-Président et Mme Sylvie Devergne, réélue Présidente.

Les manifestations de l'Amicale des Ecoles ont repris avec la bourse aux jouets, puériculture et matériel de ski (20% des ventes seront reversés aux écoles), qui s'est déroulée en plusieurs temps : Dépôts le vendredi 11 octobre / Vente le samedi 12 octobre.

Ensuite, aura lieu le loto le samedi 16 novembre, salle Jonquille (derrière la mairie).

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter la présidente, Sylvie Devergne (06.68.43.62.44).



Amicale des écoles

Comité des fêtes

2 manifestations importantes pour le Comité des Fêtes viennent de passer :

• **La Fête St Loup** : dès le samedi après-midi, l'Avenue du château s'est transformée le temps d'un week-end en "Nationale 66" envahie par des tracteurs américains au grand bonheur des badauds. Le soir, la traditionnelle retraite aux flambeaux menée par le Réveil de la Chaussée, pour aboutir sur un feu d'artifice sublime (aux dires de la population). Dès dimanche matin, les associations durent répondre aux demandes avant même la fin de l'installation de leurs stands. Les visiteurs furent comblés : indiens, cow-boys ont envahi pacifiquement Cepoy avec leurs jeux et danses, la country ne faisait pas défaut entre le guitariste et une démonstration de la Gym de Cepoy. Il restait une dernière décou-

verte : pouvoir conduire des mini-camions télécommandés dans un "mini Cepoy" reconstruit. Au grand étonnement des Ca-



tion de cette fête : merci au Service technique, aux associations présentes, l'agriculteur José Molé, la scierie de Cepoy, Vifrelec...

• **Vide-greniers** : Le traditionnel vide-greniers nous a permis de réunir 200 exposants. Une foule nombreuse a arpenté les rues à la recherche de l'objet rare sous un magnifique soleil qui avait répondu présent.

• **Marché de Noël** : Rendez-vous le dimanche 1er décembre pour le marché de Noël

mions rc.fr, enfants et parents se découvrirent une même passion. Le clou du spectacle revient à Valentin, l'ours et son dompteur qui nous a fait connaître sa passion (spectacle offert par l'Union des Commerçants de Cepoy). Pour l'organisa-



Allianz

Assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général

GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC**

1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY

Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06

francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf





Comité de jumelage

Animation de la Maison de la Suède

Depuis le 6 juillet dernier, Line Magnusdotter, jeune suédoise originaire de la Région du Varmaland à 100 kms environ de Dals Ed, nous a rejoints dans le cadre du Service Volontaire Européen pour animer la Maison de la Suède durant 6 mois.

Durant l'été, Line a ouvert ce lieu d'exposition du samedi au mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Depuis la mi-septembre, l'ouverture est limitée au week end car en échange du service apportée par Line, nous lui apportons une formation complémentaire à ses connaissances de français et d'anglais. Line suit 15 h de cours par semaine au sein du Lycée en Forêt.

C'est le principe même du concept de ce contrat européen qui permet aux jeunes s'inscrivant dans ce processus de parfaire leur connaissance de la langue et de la culture du pays d'accueil.

Beaucoup de visiteurs sont passés à la Maison de la Suède. Au bout de 10 semaines, nous dénombrons pas moins de 400 per-



sonnes qui s'intéressent soit au mode de construction, soit à l'action de Raoul Nordling, ou consultent une revue touristique ou culturelle suédoise, en prenant un café ou un sirop de fruit suédois que Line sert avec beaucoup de professionnalisme et de disponibilité.

Au cours de l'hiver, des week-ends à thèmes vont vous être proposés : exposition sur Fifi Brin d'Acier, découverte culinaire, conférence sur les vikings, auteur suédois sans oublier la Ste Lucie à la mi-décembre.

Soyez nombreux à venir découvrir ces différentes animations.

Transfert de compétences

Nous vous l'avons dit dans le dernier Cepoy Communication ! Lors de notre dernière visite à Dals Ed en juin dernier, nous avons offert à nos amis un broyeur à pommes et un pressoir. Symbole d'une activité de premier ordre d'il y a quelques décennies dans le Gâtinais, ces outils permettent de faire du cidre.

Ce cadeau n'est pas resté « sous cloche » puisque nos amis, dans le cadre d'une semaine culturelle organisée dans leur ville,

ont proposé aux propriétaires de pomiers de venir faire du jus de pommes. N'ayant jamais utilisé ce type de matériel, ils nous ont demandé un transfert de compétence au lancement de cette activité. Le Président du Comité accompagné d'un Cepoyen maîtrisant le savoir-faire se sont rendus en Suède le week-end du 14 et 15 septembre dernier.

Durant ces 2 journées, environ 200 L de jus de pommes ont été produits au grand plaisir des récoltants et des curieux qui venaient découvrir ces outils. Les membres du Comité de Jumelage de Dals Ed se sont promis de reconduire cette activité tous les ans à pareil époque.

Les membres du Comité de Jumelage de Cepoy sont satisfaits de leur idée cadeau qui permet à nos amis de faire connaître leurs actions auprès de la population.



Les prochaines thématiques organisées à la Maison de la Suède

Un Auteur Suédois à la Maison du Jumelage

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, de 10h à 12h, Bengt Ohlsson signera ses livres dans la Maison de la Suède (face au camping). Une exposition-vente de livres suédois vous sera proposée à cette occasion avec la participation de la librairie Arts et Création.

Né en 1963 à Stockholm, Bengt Ohlsson est chroniqueur pour le grand quotidien national Dagen Nyheter. Auteur très célèbre en Suède (il a obtenu le prix littéraire suédois le plus prestigieux, l'August Priset), il connaît un grand succès en France avec ses deux romans "Syster" et "Kolka". Il y observe la complexité du monde du point de vue des adolescents, avec un ton juste, parfois poignant ou même dérangeant. L'auteur distille les secrets que l'on découvre au fil de l'intrigue si bien qu'on ne lâche pas le roman avant la fin et qu'il reste longtemps dans votre esprit comme un bon vin sur le palais.

"Venez découvrir une petite héroïne suédoise extraordinaire, rebelle et attachante: Fifi Brindacier."

Une présentation de l'oeuvre d'Astrid Lindgren suivie de la projection du film les aventures de Fifi Brindacier aura lieu à la maison de la Suède les samedi 19 et dimanche 20 octobre à 14H30. (durée 1H30)

Association pour l'Église de Cepoy (APEC)

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'APEC proposait dimanche 15 septembre une visite de l'église. Les visiteurs ont pu à cette occasion découvrir et admirer la grille nouvellement installée à la porte principale. Rappelons que le projet de cette grille avait deux objectifs bien précis : d'une part, permettre aux promeneurs d'avoir une vue intégrale sur l'intérieur de l'église et d'autre part, la nécessité de ventiler l'édifice très humide devenait une urgence.

La réalisation de cette magnifique grille a pu se concrétiser grâce aux dons de nos généreux adhérents et avec l'aide de la municipalité qui a pris une partie du coût à sa charge. C'est dans les ateliers de l'entreprise Vailant à Fontenay sur Loing qu'a été réalisé ce bel ouvrage.





Vie associative

Durant ce trimestre nos adhérents ont participé à différentes activités :

MARDI 9 JUILLET RELAIS DU MIEL REPAS ET ANIMATION

43 adhérents se sont rendus au Relais du Miel afin d'y passer une journée sympathique. Nous sommes attendus par l'animateur « Camille Clément » qui nous met tout de suite dans l'ambiance avec des petites blagues. L'apéritif est servi puis un buffet d'entrées, copieux et varié, il y en a pour tous les goûts. Danses et blagues entre les plats. Choix du plat de résistance, fromages variés et buffet de desserts, quel régal ! Bonne animation, bonne ambiance, satisfaction de tous nos adhérents.



DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE PARTICIPATION A LA FETE ST-LOUP

Comme d'habitude notre Club participe et à cette occasion nous avons revêtu nos chemises à carreaux, petits gilets, chapeaux de cow-boys puisque le thème choisi par le Comité des Fêtes était « LE WESTERN ». Notre stand de travaux manuels attire de nombreux visiteurs et notre recette est satisfaisante. Merci à toutes celles qui nous aident et apprécient nos ouvrages.



JEUDI 12 SEPTEMBRE SORTIE DANS LE BERRY

35 personnes participent à cette journée, rendez-vous à 8 heures à Cepoy (le car est juste à l'heure !). En route pour le Château de Mennetou-Salon, nous sommes attendus par Jeannette, née en 1923 et gouvernante du château, qui va nous

commenter la visite de la résidence privée du Prince d'Arenberg. On y trouve une magnifique sellerie, un musée hippomobile et automobile, de belles voitures de collection, une salle à manger, une petite chapelle, une salle de billard et une bibliothèque immense contenant 11 000 livres et un jardin à l'anglaise. La visite

verger, potager avec Marie qui nous fait partager sa passion. Retour à Cepoy, petit arrêt à Sancerre vers le château pour découvrir une superbe vue. Arrivée à Cepoy vers 19 heures. Ce fut une bonne journée avec une bonne ambiance et la satisfaction est générale.

PROCHAINES ACTIVITES

Mardi 15 octobre :
Proconfort - repas et loto salle jonquille

Dimanche 3 novembre :
salle des fêtes Montargis
« la belle de cadix »

Jeudi 14 novembre :
repas dansant salle jonquille

Mardi 19 novembre :
spectacle à Jean Vilar à Amilly

Jeudi 28 novembre :
Assemblée Générale - salle jonquille
Dimanche 1^{er} décembre : stand au marché de Noël

Samedi 7 décembre :
participation au Téléthon

Jeudi 12 décembre :
repas de Noël - salle jonquille

Fermeture du club du 18 décembre au soir au 2 janvier.



CHARPENTE BOIS-SCIERIE
sarl MOUFFRON & Fils
52, rue du Bourg - 45210 LA SELLE-EN-HERMOY
Tél. 02 38 92 10 15 - sarlmouffron@orange.fr





Petite Reine

Le printemps 2013 n'a guère été favorable pour la pratique du cyclotourisme; le froid et la pluie ont souvent incité les moins motivés à rester à l'abri. La Petite Reine a tout de même été bien représentée dans toutes les randonnées de l'agglomération.

L'escapade Jurassienne, le séjour organisé par la Petite Reine du 19 au 26 mai a particulièrement eu à pâtir des mauvaises conditions climatiques. Tout était parfait au niveau de l'organisation : circuits vélos variés et adaptés

aux différents groupes de niveaux, randonnées pédestres prévues pour les non cyclistes et hébergement agréable à Bellefontaine. Malheureusement, il a fallu souvent raccourcir les sorties à cause de la pluie ou même annuler une journée quand les chutes de neige rendaient la route trop dangereuse. Donc moins de kilomètres parcourus cette année que lors des escapades précédentes mais malgré tout de beaux sites visités : cascades du Hérisson, lac de St Point, cirque et abbaye de

Beaume-les-Messieurs... Le tout dans une excellente ambiance.

Les conditions étaient meilleures heureusement pour la 9ème Cepoyenne du 19 juin : trois circuits étaient tracés au Nord-Ouest de l'agglomération avec une petite incursion dans l'Yonne par Domats, Savigny sur Clairis... et une

en Seine et Marne par Villebéon, Egreville... avec pour tout le monde ravi-taillement à Ervauxville.

Enfin c'était le grand beau temps pour la sortie pique-nique du 15 août. Deux parcours cyclo, deux parcours VTT et découverte pour beaucoup d'un site pourtant pas très éloigné de Cepoy: la base de loisirs de Bagneaux sur Loing, récemment aménagée. La compagnie de quelques épouses et amis venus rejoindre les cyclistes pour le repas a été apprécié ainsi que leurs pâtisseries.

Pour tout renseignement:

- sur les activités VTT et cyclotourisme : Jacky Rat (02 38 93 71 13)

- sur l'activité cavalcade : Jean-Yves Beyer (02 38 93 47 81)



Vie associative

Association des Jeunes de Cepoy (AJC)

La Présidente rappelle que vous pouvez vous inscrire à l'AJC à tout moment de l'année !

- Vous habitez Cepoy ou une commune avoisinante
- Vous avez entre 11 et 18 ans

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Après 2 mois de vacances, l'AJC a repris ses activités.

Dimanche 1^{er} Septembre 2013

Notre stand était tenu par nos jeunes, Manon, Rafaëla, et Morgane assistées d'Annie (Vice-Présidente) et Joséphine (Présidente). Il a attiré le public par l'odeur alléchante de nos crêpes, et la jolie présentation de nos brochettes de bonbons.

La présidente tient à remercier très sincèrement tous les parents qui s'impliquent à chaque manifestation à la confection des crêpes, et à la boulangerie de Cepoy qui nous fournit la pâte « gracieusement ».



Petit changement ! Sortie Disneyland

Offre spéciale : 1 Entrée aux 2 parcs et le transport en car

**Initialement prévue le 21 décembre
est avancée au 14 décembre 2013**

Elle est ouverte à tous (AJC : 35 € - EXTERIEURS : 47 €)

Inscriptions avant le 10 novembre (dernier délai)
car PLACES LIMITEES !

Pour tous renseignements téléphonez à :

Joséphine GULLI (la présidente) - 06 72 93 89 81

Assemblée générale :

Dimanche 12 Janvier 2014 à 15 h (salle polyvalente)

Prochaines sorties et manifestations

12 Octobre 2013 : Bowling d'Amilly + repas

Novembre 2013 (date à définir) : Cinéma Montargis

1^{er} décembre 2013 : Marché de Noël de Cepoy

US Cepoy Football

L'US Cepoy Football débute la saison 2013-2014 par la création d'une seconde équipe séniors évoluant en 5e division de District. Actuellement, nous avons des U7, U9, U11, U13, U15, U17, séniors 1, séniors 2 et Ides Loisirs-vétérans. Dans certaines catégories, nous manquons de joueurs de 10-11 ans et de 14-15 ans, donc les enfants qui seraient intéressés, peuvent joindre le club de foot de Cepoy (numéro à la fin de l'article). De plus, nous souhaitons constituer des équipes féminines concernant les filles de 6 à 13 ans. L'US Cepoy Football souhaite la bienvenue à tous ceux qui nous ont rejoint tant au niveau des dirigeants, des parents et que des joueurs. Le Président remercie les personnes qui se sont déplacées le 8 septembre 2013 pour le vide-grenier, sans oublier Thierry et Lydia, du Bar de la Marine. Les inscriptions se font toute l'année en nous contactant au 06.33.38.04.71.

Entente Corquilleroy/ Cepoy Féminins

Entraînement filles :

Tous les mercredis au stade de Corquilleroy de 17h30 à 19h

(Responsables des filles :
Patrick 06 14 69 41 33 et
Nadia : 06 72 43 89 50)



Divers

Ingrédients :

700 g de courgettes
3 œufs
100 g de beurre fondu
2 verres de farine
2 verres de sucre

Flan aux courgettes

Préparation :

Préchauffez le four à 180°

Epluchez les courgettes, les cuire à l'eau puis les égouttez et les écrasez à la fourchette

Mélangez le beurre fondu, le sucre, les œufs puis ajoutez la farine.

Incorporez les courgettes écrasées.

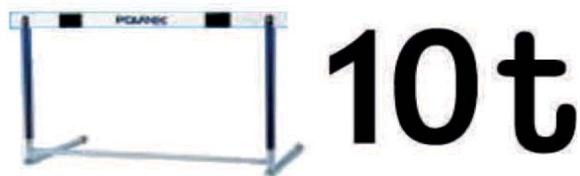
Verser dans un plat à gratin beurré et cuire au four 45min à 180°

Jeux

Sudoku – niveau facile

9				7	3	2		
		6	9	1		3		
	5						6	9
1		5			6		7	
6		4		9		8		2
	9		1			6		3
5	2						3	
		1		5	9	4		
		3	7	2				1

Rébus : Indice : c'est un personnage célèbre



État Civil



Ils font notre joie

- Maëlys ORUS PLANA née le 06 juillet 2013 à Amilly
- Wayne, Azzedine DAHCL né le 02 août 2013 à Amilly
- Siloé DIONNET née le 09 août 2013 à Cepoy
- Inès REPINCAÏ née le 19 août 2013 à Amilly



Ils se sont unis

- Gérard SUZANNE et Stéphanie DUPERRON le 13 juillet 2013
- Paul BOISSAYE et Marion TINET le 20 juillet 2013
- Franck FLEURY et Valérie JOUIN le 24 août 2013



Ils nous ont quittés

- Andrée COURSAULT Veuve JOREZ le 07 juillet 2013 à Savigny sur Clairis (Yonne)
- Claude THOISON le 20 juillet 2013 à Amilly
- Alain BILLE le 06 septembre 2013 à Amilly
- André LABAUME le 09 septembre 2013 à Cepoy
- Mauricette DELORIS Veuve BRUSSON le 21 septembre 2013 à Amilly



Calendrier des fêtes et manifestations

Divers

Octobre		
18	Commission Animation	Etablissement calendrier des manifestations 2014
27	Bibliothèque de Cepoy	Bourse multi-collections - salle polyvalente
Novembre		
11	Commission Animation	Cérémonie des Anciens Combattants
14	Les Toujours Jeunes	Repas dansant - salle jonquille
16	Amicale des écoles	Loto - salle jonquille
16	Club Informatique Amateurs de Cepoy (CIAC)	Assemblée Générale - salle perce-neige
16	Pétanque de Cepoy	Assemblée Générale - Auberge de Jeunesse
21	Commission Animation	Soirée Beaujolais, salle Jonquille
23	CCAS	Resto du cœur, place St Loup
24	Commission Animation	Repas des séniors - Ferrières en Gâtinais
28	Les Toujours Jeunes	Assemblée Générale - salle jonquille
Décembre		
1	Comité des Fêtes et les associations de Cepoy	Marché de Noël
7	Custom Club	Repas - auberge de jeunesse
7	Commission Animation	Téléthon
12	Les Toujours jeunes	Repas de Noël
14	Comité de Jumelage	Sainte-Lucie
14	Commission Animation	Distribution des Colis
14	Association des Jeunes de Cepoy	Sortie à Disneyland
19	Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées	Assemblée Générale

Inscription sur les listes électorales

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 pour les personnes, âgées d'au moins 18 ans (au 28/02/2014) ayant emménagé sur la commune de Cepoy. Les inscriptions se réalisent en Mairie.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin (avant le 28 février 2014) ;

- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;

- jouir de ses droits civils et politiques.

Documents nécessaires :

- Ancienne carte
- Justificatif de domicile
- Carte d'identité ou livret de famille
- Un formulaire à remplir en Mairie

TAXI CEPOY

22 années à votre service

Véronique
LACOMBLÉD

- Transports de malades assis
- Gares
- Aéroports

Port. 06 09 35 13 35
Tél. 02 38 89 27 92



57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT



RS ISOLSEC

Instrument transformers
Transformateurs de mesure
Transformadores de medida





SARL BLANCHET CHAGOURIN

Maçonnerie

Menuiserie

Ravalement

Terrassement

Isolation de combles

Aménagement

Carrelage

Pavage de cours

8 - LES PIFFONDS

4, Faubourg de la Chaussée

45270 MEZIÈRES-EN-GÂTINAIS

45200 MONTARGIS



sarl.chagourin@orange.fr

Tél. 02 38 95 52 52 - 02 38 98 26 54

Port. 06 07 27 66 98

ENERGIES RENOUVELABLES



Géothermie Pompe à chaleur



Système solaire



Chaudière à granulés de Bois

- CHAUDIÈRES À CONDENSATION
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE ...

Autres prestations

- SALLE DE BAINS
- ASPIRATION CENTRALISÉE
- ADOUCISSEUR
- ROBINETTERIE



Crédit d'impôt

DEVIS GRATUIT

115, rue de Château-Landon 45120 CORQUILLEROY

Tél. 02 38 85 38 28 • www.proustsarl.fr



Un spécialiste du chauffage à votre service depuis 36 ans



IMPRIMERIE LELOUP

De la conception à l'impression
Tous vos imprimés noir et couleur

Brochures, plaquettes,
entêtes de lettre, enveloppes,
cartes commerciales,
liasses et carnets autocopiants,
cartes de vœux, calendriers, etc...



6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur

Tél. 02.38.85.06.49 - Fax 02.38.85.25.54 - contact@imprimerieleloup.fr

